

## **EXTRAIT du REGISTRE** **des Délibérations du Conseil Municipal**

\*\*\*\*\*

**OBJET : Affectation des résultats de fonctionnement 2025 des budgets de Plateau d'Hauteville**

Séance du 25 février 2026

L'an deux mille vingt-six, vingt-cinq février, à dix-huit heures et trente-sept minutes en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), se sont réunis en la salle du conseil municipal en mairie sur la commune de Plateau d'Hauteville, sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le onze février deux mille vingt-six

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29**

**Membres présents : 24**

Sébastien BEVOZ, Claire BILLON-BERTHET, Olivier BROCHET, Didier BOURGEAIS, Corinne BOYER, Gérard CHAPUIS, Bernard CORTINOVIS, Jean-Michel CYVOCT, Solange DOMINGUEZ, Jacques DRHOUIIN, Philippe EMIN, Jacques FUMEX, Patrick GENOD, Geneviève GERBAULET, Maria GUILLERMET, Alexandre LALLEMENT, Gilbert LEMOINE, Karine LIEVIN, Stéphane LYAUDET, Jessie LYAUDET (MARIN), Alain MASSIRONI, Eliane MERMILLON, Marie-Hélène PERILLAT, Nicole ROSIER.

**Membres absents excusés avec pouvoir : 3**

FORAY Gaëlle pouvoir à BOYER Corinne, MARTINE Christine pouvoir à CYVOCT Jean-Michel, PERNOD BEAUDON Stéphanie pouvoir à BOURGEAIS Didier

**Membres absents excusés sans pouvoir : 2**

CRETIER Humbert, ZANI Sonia

**Secrétaire de séance : Madame Nicole ROSIER**

**En présence de 24 conseillers, 3 pouvoirs ayant été déposés, soit 27 votants**

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient d'affecter au Budget Primitif 2026, les résultats de fonctionnement constatés au 31 décembre 2025 pour les budgets de la Commune.

Ceci concerne le budget Principal, les budgets annexes « Bois et Forêt », « Lotissement le Planachat », « Gîte d'Hostiaz », « Gendarmerie », « Petite Enfance », « Section de Vaux Saint Sulpice », et le budget de la régie des énergies.

Monsieur le Maire propose d'affecter les résultats de fonctionnement comme suit :

	<b>Budget général</b>	<b>Bois et Forêt</b>	<b>Lotissement le Planachat</b>
<b>Résultat de fonctionnement au 31/12/2025</b>	4 583 997,34 €	97 130,18 €	0,00 €
<b>Part affectée à la section d'investissement (compte 1068)</b>	1 659 576,60 €	53 006,96 €	0,00 €
<b>Part reprise en section de fonctionnement (compte 002)</b>	2 924 420,74 €	44 123,22 €	0,00 €

	Gîte d'Hostiaz	Régie des Energies	Gendarmerie
<b>Résultat de fonctionnement au 31/12/2025</b>	12 375,59 €	57 302,18 €	13 714,09 €
<b>Part affectée à la section d'investissement (compte 1068)</b>	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>Part reprise en section de fonctionnement (compte 002)</b>	12 375,59 €	57 302,18 €	13 714,09 €

	Petite Enfance	Section de Vaux Saint Sulpice
<b>Résultat de fonctionnement au 31/12/2025</b>	87 341,34 €	69 315,32 €
<b>Part affectée à la section d'investissement (compte 1068)</b>	0,00 €	0,00 €
<b>Part reprise en section de fonctionnement (compte 002)</b>	87 341,34 €	69 315,32 €

**Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, avec 26 voix POUR et 1 ABSTENTION d'Alexandre LALLEMENT**

- **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement 2025 des budgets sur l'exercice 2026 comme indiqué dans les tableaux ci-dessus,
- **DONNE pouvoir** à Monsieur Le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

**AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.**

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire, Philippe EMIN



Publiée sur le site internet de la Commune le 16/03/2026

Accusé de réception en préfecture  
001-200086122-20260225-DE-2026-02-10-DE  
Date de télétransmission : 06/03/2026  
Date de réception préfecture : 06/03/2026